



Débat sur la fin de vie à l'Assemblée nationale

Les évêques de France invitent les catholiques à une journée de jeûne et de prière le premier vendredi de Carême

Paris, le 13 février 2026

La proposition de loi sur l' « aide active à mourir », après avoir été rejetée par le Sénat, revient à l'Assemblée nationale ce lundi 16 février. Le vote solennel aura lieu le mardi 24 février. Le texte qui va être soumis au débat entraîne clairement notre pays **sur la voie de l'euthanasie et du suicide assisté**, avec des mesures graves comme l'absence de clause d'établissement ou le délit d'entrave. Même la loi sur les soins palliatifs, qui avait bénéficié d'un large consensus, se trouve aujourd'hui fragilisée, avec la suppression de la mesure visant à créer des maisons de soins palliatifs.

Loin de l'unanimité espérée par certains, ce sujet suscite **d'immenses inquiétudes et de vives oppositions**, de la part de très nombreux soignants, patients, personnes âgées ou avec un handicap. [Les évêques de France se sont largement exprimés sur le sujet](#), rappelant avec force **la dignité inaliénable de toute vie humaine** et invitant à **accompagner la vie jusqu'au bout par le développement massif des soins palliatifs** sur tout le territoire : « *On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.* »

*« En communion avec le pape Léon XIV qui appelle à « défendre la dignité intrinsèque de toute personne humaine alors même que notre monde peine à trouver une valeur à la vie humaine, même en sa dernière heure », nous, évêques de France, invitons **les catholiques qui le souhaitent à une journée de prière et de jeûne le 20 février, premier vendredi de Carême**, pour demander au Seigneur d'éclairer les consciences sur la gravité des enjeux de cette proposition de loi.* »

Les évêques de France demandent que ce message soit partagé dans les diocèses et lu dans les paroisses lors des messes dominicales de ce week-end ou à l'occasion de la [Messe](#) du Mercredi des [Cendres](#).